Envoyé en préfecture le 23/03/2023

Reçu en préfecture le 23/03/2023

Publié le 23/03/2023

ID: 013-211300371-20230323-DM\_2023\_29-CC

## Département des Bouches-du-Rhône Arrondissement d'Aix en Provence

République française

COMMUNE de LA FARE LES OLIVIERS 13580

## **DECISION DU MAIRE**

En application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

2023\_29 – OBJET : Convention pour la mise à disposition d'une parcelle communale au profit de Monsieur François BERTIN

Le Maire de la commune de LA FARE LES OLIVIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**INFORME** que Monsieur François BERTIN, demeurant Château-Garnier 04170 THORAME-BASSE, dont la société est immatriculée au n° SIRET 489 357 764 00013, sollicite la mise à disposition de la parcelle communale cadastrée n° AO 2371, près de la Pile du Renard, pour y installer un rucher,

**DECIDE** de signer avec Monsieur François BERTIN une convention pour la mise à disposition de la parcelle précitée pour une durée d'un an à compter de ce jour.

**FIXE** le montant de la redevance annuelle à un euro pour l'occupation de de la parcelle précitée.

Fait à LA FARE LES OLIVIERS, le 23 mars 2023.

